



Affiché le 21/09/2017
Retiré de l'affichage le :
Signature :

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
MAIRIE D'AURAY (56400)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2017

Le mardi 19 septembre 2017 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 12 septembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.
La séance a été publique.

Etaient Présents :

Monsieur Jean DUMOULIN, Monsieur Gérard GUILLOU, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Jean-Claude BOUQUET, Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Joseph ROCHELLE, Madame Françoise NAEL, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Annie RENARD, Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER, Monsieur Armel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Monsieur Maurice LE CHAMPION, Madame Valérie VINET-GELLE, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Mireille JOLY, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Madame Joëlle MARTINEAU, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL, Monsieur Roland LE SAUCE, Monsieur François GRENET, Madame Nathalie BOUVILLE, Madame Emmanuelle HERVIO, Monsieur Yazid BOUGUELLID.

Absents excusés :

Monsieur Benoît GUYOT (procuration donnée à Madame Valérie VINET-GELLE), Madame Fabienne HOCHET (procuration donnée à Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER), Madame Valérie ROUSSEAU (procuration donnée à Monsieur Ronan ALLAIN), Monsieur Guy ROUSSEL (procuration donnée à Monsieur François GRENET), Madame Kaourintine HULAUD (procuration donnée à Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL), Monsieur Azaïs TOUATI.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie QUEIJO

COMPTE RENDU

~~~~~

## **0- DGS - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017**

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance de conseil municipal du 27 juin 2017.

## **1- DGS - DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE POUR ACCOMPLIR CERTAINS ACTES DEFINIS A L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **DONNE DELEGATION** au Maire dans les limites et conditions définies ci-dessus ;
- **AUTORISE**, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, son suppléant à exercer les délégations d'attributions définies ci-dessus.

## **2- DGS - OUVERTURE DES COMMERCES LES DIMANCHES DE 2018**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés ( 24 voix pour),

2 voix contre :  
Madame MARTINEAU, Monsieur LE SAUCE

6 abstention(s) :  
Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur ROUSSEL, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** quant à l'autorisation d'ouverture des commerces de détail le 14 janvier 2018 pour les soldes d'hiver, le 01 juillet 2018 pour les soldes d'été, les 26 août et 02 septembre 2018 pour la rentrée scolaire, les 09, 16, 23 et 30 décembre 2018 pour les fêtes de fin d'année.

## **3- DAGRH - CRÉATIONS DE POSTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des emplois.
- **DIT** que les crédits nécessaires à la couverture de cette dépense sont inscrits au budget 2017.

#### **4- DSTS - LIMITATION DES PLAGES HORAIRES NOCTURNES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** sur à la pérennisation de la limitation des plages horaires nocturnes de l'éclairage public.

#### **5- DSTS - MODIFICATION DU TARIF DES BADGES DES BORNES DE CIRCULATION**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **FIXE** le prix par badge supplémentaire à 50€,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

#### **6- DSTS - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES**

Le Conseil Municipal :

- **PREND** connaissance du rapport annuel 2016 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

#### **7- DAC - DAC- PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 2017/2018 – AUTORISATION A DONNER AU MAIRE POUR SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire, par une délibération de principe, à solliciter des subventions auprès des institutions (Etat, Région, Département, AQTA ...) et de tout autre partenaire financier potentiel pour aider au financement des projets 2017/2018 à caractère culturel et artistique.

**8- DAC - PROPOSITION D'APPROBATION DU TARIF "ENFANTS" DE PRATIQUE EN ENSEMBLE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'AURAY AU PROFIT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PLUVIGNER DÉSIREUX DE S'INSCRIRE DANS CES ENSEMBLES DÈS LA RENTRÉE 2017/2018.**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire de l'école de musique pour l'année 2017-2018.

**9- DAC - TARIF D'INSCRIPTION À LA BIENNALE INTERNATIONALE DE MOSAÏQUE CONTEMPORAINE "THE MOSAIC EXPERIENCE #1"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la création du tarif d'inscription à la biennale internationale de mosaïque contemporaine "The Mosaic Experience#1"

**10- DEEJ - CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE-BILAN 2016-2017- DEMANDE DE SUBVENTION 2017-2018 AUPRES DE LA CAF-**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF du Morbihan.

**11- DF - AMENAGEMENT D'UN SKATEPARK ET D'UN PUMPTRACK DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 32 voix pour),

1 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Monsieur TOUATI

Le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** auprès de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de concours au titre de 2017, d'un montant de 20 833 €, pour la réalisation du programme "aménagement d'un skatepark et d'un pumptrack"

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel joint en annexe

- **AUTORISE** le maire à signer tout acte y afférent.

A 20h20 l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance.